

■ **Ermewa Gestion SA**, à Genève, conception, réparation et représentation de tous matériels ferroviaires, etc, société dissoute sans liquidation au sens de l'art. 748 CO (FOSC du 08.07.1998, p. 4730). Les créanciers ayant été payés ou ayant reçu des sûretés, la société est radiée.

Journal no 2618 du 03.03.2003
(00895632 / CH-660.0.150.982-4)